

Elle est une preuve de l'intérêt que vous portez à l'éducation et à l'école normale en particulier.

Nous n'ignorons pas, monsieur le ministre, que l'un des premiers actes de votre administration, comme secrétaire de la province, a été la signature du projet de construction d'un édifice modèle où les méthodes pédagogiques pourront se développer convenablement, et les ouvriers de Québec, recevoir un enseignement plus régulier. Le zèle que vous déployez pour le maintien des écoles du soir et la création de bonnes bibliothèques populaires est reconnu de tout le public. Nous sommes mille fois heureux de saisir cette occasion solennelle pour vous présenter nos humbles hommages et nos sincères remerciements.

Mesdames et messieurs, la présence d'un auditoire aussi distingué à cette petite séance est un couronnement précieux de nos modestes travaux. Nous vous en remercions de tout cœur. C'est un de ces souvenirs délicieux qui ne s'effacent jamais. Plût à Dieu que l'auditoire des années passées fût au complet ! Un de nos fidèles protecteurs que nous aimions tant à voir assister à nos fêtes, — l'honorable surintendant de l'instruction publique, — manque aujourd'hui à notre bonheur. La maladie qui le retient loin de nous ne pourrait justifier un oubli de notre part. Aussi, est-ce du fond du cœur que nous le remercions, quoique absent, pour les services qu'il nous rend sans cesse. Nous formons les vœux les plus sincères pour le prompt rétablissement de sa précieuse santé."

En se levant pour répondre à cette adresse, l'Honorable Secrétaire de la province de Québec, fut accueilli par les plus chaleureux applaudissements.

Il félicita les élèves-maîtres de leurs succès, et fit voir à ceux qui se livreront à l'en-

seignement toute la responsabilité qu'ils assumeront en embrassant cette carrière si noble et si patriotique. Il leur conseilla, surtout d'initier leurs futurs élèves à l'histoire du pays et de leur inspirer l'amour de la patrie, afin de les empêcher d'émigrer à l'étranger.

Parlant ensuite de la construction d'une école normale, il dit qu'il ferait tout ce qui serait en son pouvoir pour que cet édifice fasse honneur à Québec, et fournisse à M. le Principal, aux élèves-maîtres et aux professeurs tout le confort possible. Il désire aussi que, sans nuire aux exercices pédagogiques de l'institution, ce soit un lieu de raliement pour la classe ouvrière, qui viendra y puiser, aux écoles du soir, l'instruction qui lui manque. Citant ensuite la devise de l'école normale : "*Rendre le peuple meilleur*," il ajoute : Messieurs, pour rendre le peuple meilleur il faut l'instruire, et c'est pour atteindre ce but que le gouvernement que je représente ici, a établi les écoles du soir.

En terminant, il paie un juste tribut d'éloge à l'Honorable M. Ouimet pour son attachement aux écoles normales et pour son zèle, son désir d'en promouvoir les intérêts. Néanmoins, dit-il, tout en regrettant l'absence de ce fonctionnaire si habile et si dévoué à la cause de l'éducation, je suis heureux de pouvoir le remplacer à cette réunion. Cela me rappelle les impressions que je ressentais il y a vingt ans, lorsque j'étais moi-même encore étudiant.

A ce propos il cite une charmante anecdote de Lacordaire et de Lamartine excessivement bien appropriée à la circonstance.

On peut dire, sans flatterie, que le discours de l'Honorable Chs. Langelier a été un petit chef-d'œuvre d'éloquence, empreint des sentiments du plus pur patriotisme.